



**CAMPUS**

# Le marché britannique post Brexit

Royaume-Uni : export, import, implantation – règles du jeu et  
retour d'expérience



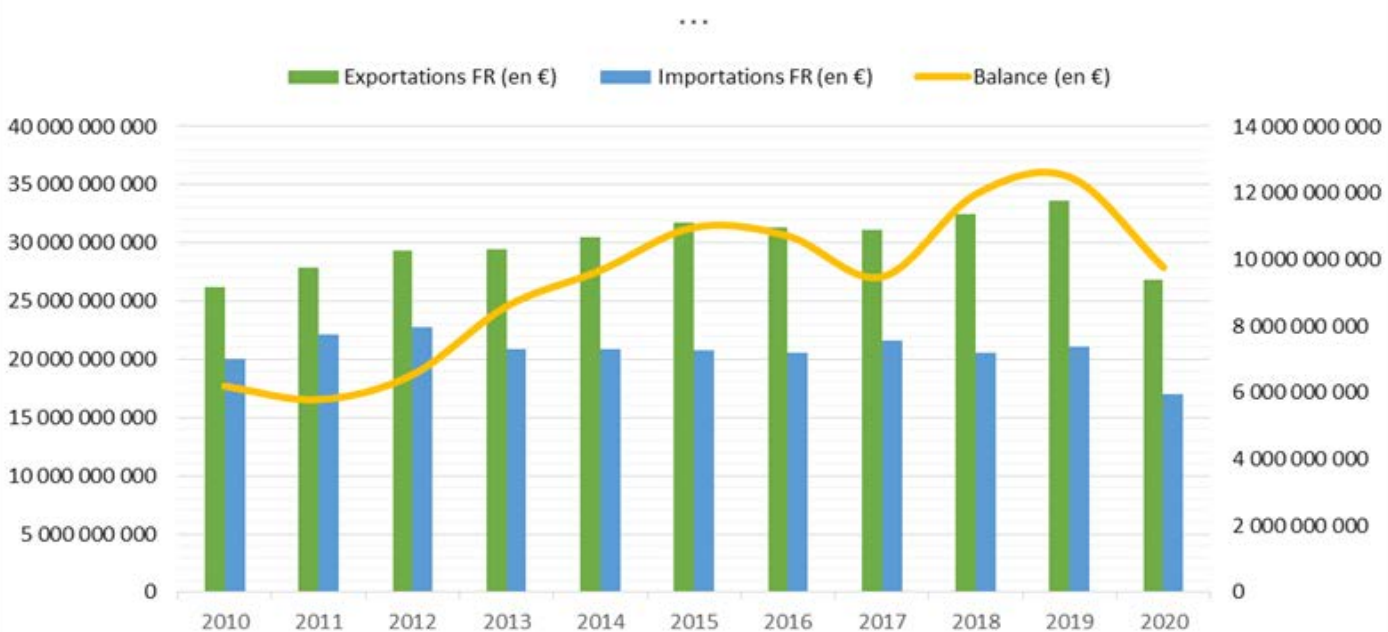
**Big**

bpifrance inno generation

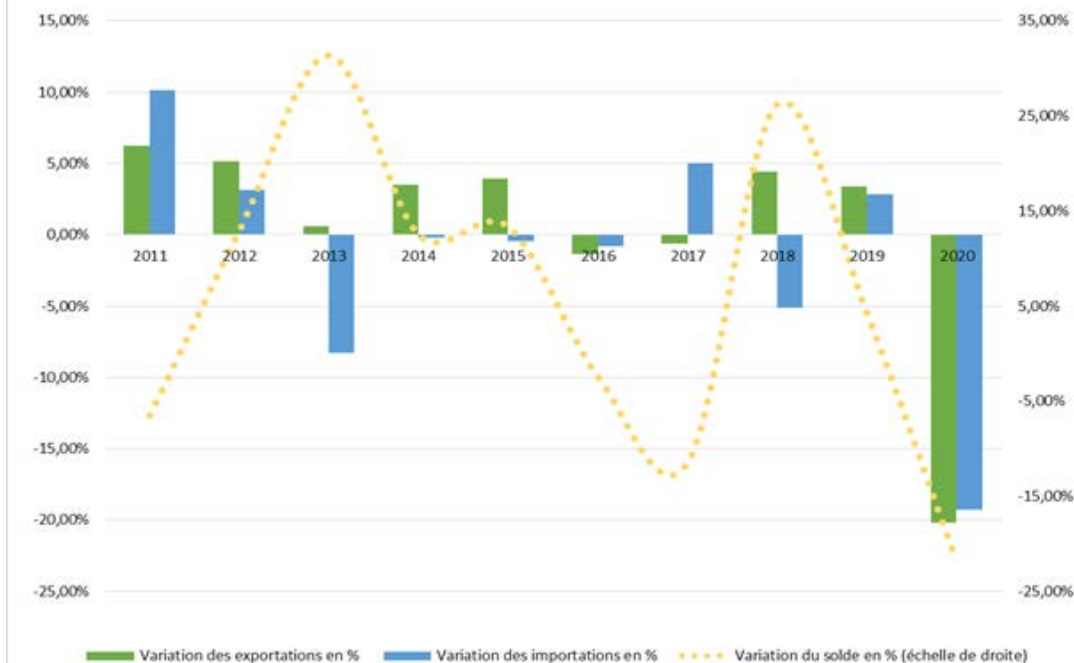
# France et RU : une relation économique dense

CAMPUS

L'excédent de la balance commerciale est en repli en 2020



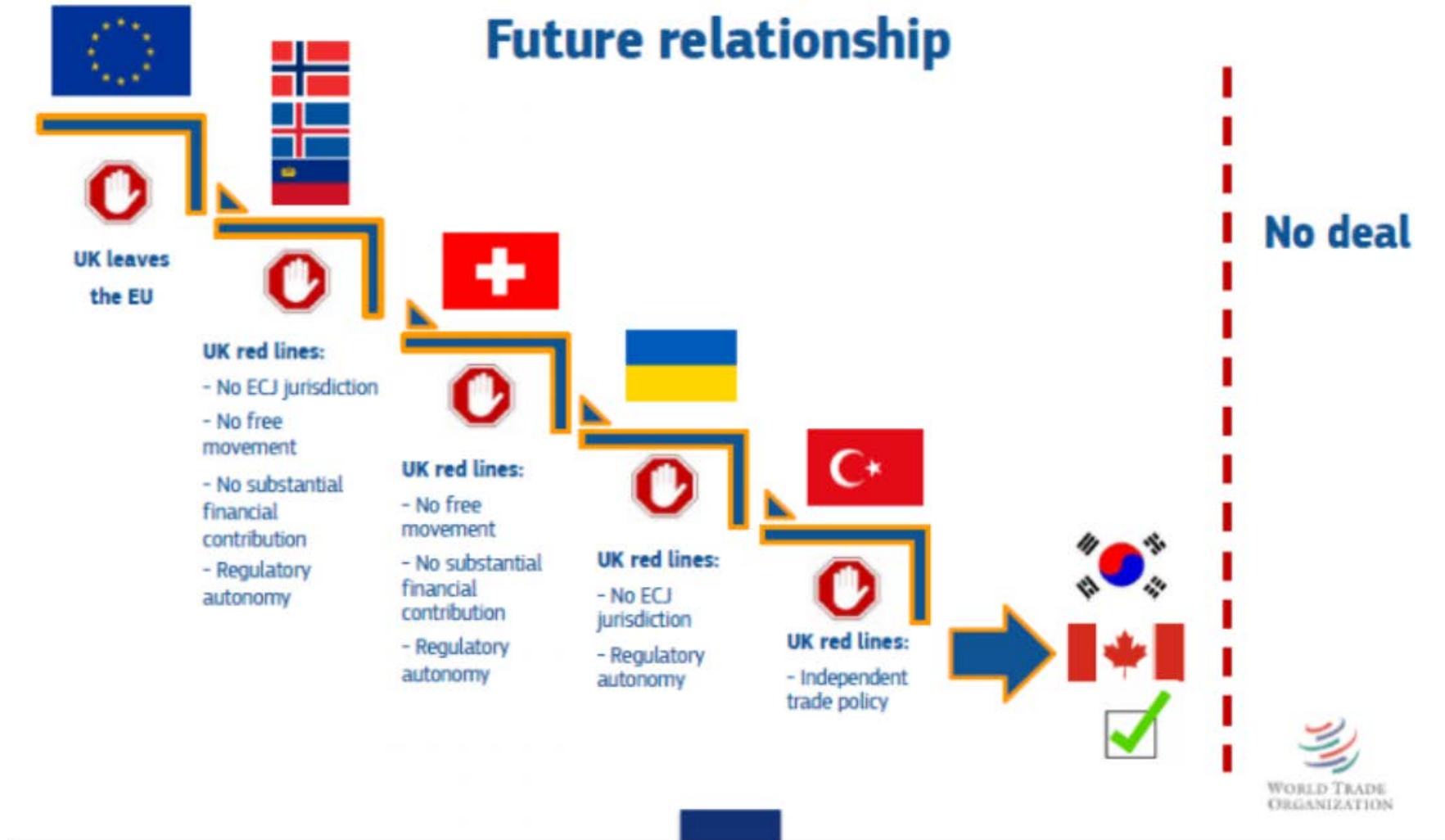
... en raison de la chute conjuguée des exportations et des importations



Big

bpifrance inno generation

# Brexit : un accord à la portée limitée



# Quelles conséquences pour les entreprises françaises ?



- **Les procédures pour le commerce des biens** (TVA, déclarations douanières, frais de douane, application des règles d'origine, contrôles SPS) :
  - Modification des chaînes d'approvisionnement (davantage de stockage, recours accru au transport par fret maritime et aérien)
  - Renoncement de certaines entreprises à commercer lorsque le coût est trop important au regard du volume sur le marché
- **La fin de la libre circulation des travailleurs** et les nouvelles règles contraignantes en matière d'immigration (coût fixe, plancher de rémunération, situation spécifique des stagiaires et VIE)
  - Plus compliqué et coûteux de recruter au RU
  - Forte hausse des salaires et des coûts de la logistique dans un contexte de déséquilibre du marché du travail

The logo for "Big", featuring the word "Big" in bold black font with a yellow dot above the letter 'i', all contained within a white circle.

Big

# Le Brexit n'est pas encore en "regime de croisière"



- L'accord (*TCA*) ne règle pas tous les sujets : beaucoup de questions restent à régler, dans un cadre bilatéral ou avec la Commission
- Les flux de personnes demeurent encore limités : on ne mesure pas encore pleinement l'impact des nouvelles mesures
- Le Royaume-Uni n'a pas encore mis en place les contrôles à l'importation (douaniers et SPS)
- Les déclarations douanières devront être présentées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022 et certaines règles d'origine entrent en vigueur progressivement
- Le marquage *UKCA* entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2023
- La mise en œuvre du protocole sur l'Irlande du nord n'est pas encore stabilisée

The logo for "Big", featuring the word "Big" in bold black letters with a yellow dot above the 'i', all contained within a white circle. This circle is set against a large yellow curved shape in the bottom right corner of the slide.

**Big**

# “Tirer les bénéfices du Brexit” : les risques de divergence



Un marquage britannique “*UKCA*” des produits, traduisant une autonomie normative retrouvée, entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

La divergence vise à simplifier les règles pour les entreprises :

- Réduire les contraintes “bureaucratiques”
- Faciliter les expérimentations dans les secteurs innovants
- Accélérer la mise en oeuvre des projets d’aménagement et d’infrastructures

Les industriels sont cependant réticents face aux risques de duplication des coûts et de segmentation des marchés.

The logo for "Big", featuring the word "Big" in bold black font with a yellow dot above the letter 'i', all contained within a white circle. This circle is set against a yellow background that curves upwards from the bottom right corner of the slide.

**Big**

# Un marché intéressant pour les entreprises françaises ?



## Oui :

- Un marché important (taille équivalente au marché français)
- Un marché très mûr et dynamique (ex. : automobile, e-commerce)
- Une possible étape avant d'entrer sur le marché américain
- Pas de répercussion des tensions politiques sur l'image des produits français

## Mais :

- C'est plus compliqué qu'avant et les nouvelles règles et procédures ne sont pas encore toutes en place : le coût d'entrée sur le marché est plus important.
- Il est donc indispensable de se préparer et d'utiliser les ressources disponibles à cette fin

**Big**

# Dans quels secteurs ?



- **Les priorités du Gouvernement : relancer les dépenses d'infrastructure et de R&D, accélérer la décarbonation de l'économie :**
  - L'énergie (éolien offshore notamment)
  - Les infrastructures (ferroviaires, routières, portuaires)
  - Les technologies vertes (ville durable, équipements permettant de réaliser des économies d'énergie)
- **Les secteurs sous tension du fait des contraintes de main d'oeuvre :**
  - La construction et le BTP
  - La logistique
  - L'agro-alimentaire
  - L'hôtellerie et la restauration

The logo for "Big", featuring the word "Big" in bold black letters with a yellow dot above the "i", set against a white circular background.

**Big**



# Pour se tenir au courant et aller plus loin



Le site du Gouvernement dédié au Brexit :

<https://www.brexit.gouv.fr/sites/brexit/accueil/vous-etes-une-entreprise.html>

Plusieurs administrations disposent de sites ou boîtes mail dédiées aux questions relatives au Brexit, notamment la Douane :

<https://www.douane.gouv.fr/dossier/brexit-la-douane-vous-accompagne>

Vous pourrez consulter aussi :

- Le site de la Team France export : <https://www.teamfrance-export.fr/solutions/easy-brexit>
- La chambre de commerce française en Grande-Bretagne : <https://www.ccfgb.co.uk/fr.html>
- L'ambassade et du service économiques régional au Royaume-Uni :  
<https://uk.ambafrance.org/Liens-et-contacts-utiles>  
<https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/GB>
- Le site du Gouvernement britannique : <https://www.gov.uk/guidance/brexit-guidance-for-businesses>

**Big**